

RÉALISATRICES ÉQUITABLES

L'avenir de l'audiovisuel québécois devra se faire avec les réalisatrices

Mémoire

Présenté à :

L'honorable Mathieu Lacombe
Ministre de la culture et des communications du Québec

Et :

Au Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel québécois

Novembre 2024

MÉMOIRE de RÉALISATRICES ÉQUITABLES

L'avenir de l'audiovisuel québécois devra se faire avec les réalisatrices

RÉPONSE À LA QUESTION 2 :

Soutenir la production de contenus variés de qualité - Déployer des stratégies pour soutenir la production de contenus diversifiés, en ce qui a trait tant aux formats qu'aux genres. Trouver des solutions originales pour stimuler une production audiovisuelle de qualité et ainsi accroître l'attractivité de ces œuvres sur la scène locale et internationale.

a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

Contenus diversifiés signifie donner la parole à tous. Et par extension, cela signifie :

1. Inscrire dans les grandes **orientations du Ministère de la culture** la parité dans les postes de création.
2. Maintenir et renforcer les mesures de parité et de diversité dans toutes les **institutions publiques qui financent l'audio-visuel**, et implanter des mesures dans les institutions qui n'ont pas encore mis en place de tels objectifs. Un système d'exigence de résultats précis devrait être mis en place.
3. Appliquer la parité et la diversité **dans la composition des jurys** responsables du choix des médias audiovisuels dans les institutions qui les financent.

c. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

De Anne Claire Poirier à Miryam Charles

En 1967, Anne Claire Poirier signe *De mère en fille*, le premier long métrage documentaire entièrement conçu par une femme au Québec. Elle produit ensuite la série de six films "En tant que femmes" à l'ONF. Du côté anglophone, le studio D est créé, d'où émergent 220 films réalisés par des femmes de 1974 à 1997, remportant 130 prix dont 3 Oscars¹. Il faudra attendre cinq années après *De mère en fille* pour qu'apparaisse un premier long métrage de fiction écrit et réalisé par une femme au privé: *La vie rêvée* de Mireille Dansereau, en 1972. Quand le studio D ferme ses portes à la fin des années 1990, un grand silence commence à s'installer pour les femmes cinéastes. Peu de nouvelles réalisatrices émergent et elles restent cantonnées dans le petit budget ou le documentaire, sauf quelques rares exceptions dont Léa Pool et Micheline Lanctôt. En 1995, le collectif Moitié-moitié compile des données. Seulement 8% des budgets de la SODEC sont accordés aux femmes en long métrage fiction. Vingt

¹ <https://blogue.onf.ca/blogue/2024/03/11/le-50e-anniversaire-du-studio-d-partie-1-kathleen-shannon-et-les-annees-de-formation/>

ans plus tard, en 2005-2006, la barre monte jusqu'à un maigre 14% pour l'ensemble des productions des réalisatrices tous genres confondus, et seulement 11% en long métrage fiction.² Pourtant, à cette époque, les femmes occupent entre 43% et 68% des bancs des écoles de production du cinéma et de la télévision³. Face à cette aberration, Les femmes cinéastes s'organisent et créent Réalisatrices Équitables.

Aujourd'hui, le paysage de la réalisation au Québec a radicalement changé. Grâce au travail acharné de deux groupes de pression au Canada anglais⁴ et de Réalisatrices Équitables au Québec, des mesures de parité sont instaurées à l'ONF, à Téléfilm et à la SODEC à partir de 2016. Ces mesures permettent enfin à un nombre plus représentatif de réalisatrices d'accéder aux moyens de production. Des efforts sont aussi déployés, plus récemment, pour que les femmes issues de la diversité et des communautés autochtones puissent donner vie à leur imaginaire à l'écran. On retient Miryam Charles, qui s'illustre à l'international avec *Cette maison* (2022). Mais pour ces cinéastes plus fortement discriminées, la partie est loin d'être gagnée.

Obstacles

L'un des obstacles les plus tenaces pour les réalisatrices a été le **mythe de l'égalité acquise**⁵. À l'aube du 21^e siècle, on affirmait que la discrimination envers les femmes était chose du passé au Québec. Il a fallu vingt ans de luttes, d'études indépendantes et le passage de l'ouragan "me too" pour démanteler ce mythe en partie. Aujourd'hui, nous recommençons à entendre un discours similaire en coulisse (et parfois à haute voix comme dans le dernier film de Denys Arcand, *Testament*, 2023). Les mesures de parité pour les réalisatrices ne seraient plus nécessaires puisque l'égalité serait maintenant déjà là. Pourtant, en 2023, les réalisatrices entrent difficilement dans la zone de parité pour les films à plus gros budget⁶. Et si les réalisatrices de la diversité ont fait une timide apparition, leur présence reste fragile. Les récentes statistiques démontrent que l'égalité n'est pas encore atteinte en réalisation. L'histoire désolante du Studio D nous enseigne que les mesures incitatives doivent être maintenues suffisamment longtemps pour opérer un changement durable.

Les institutions qui financent les médias sont-elles équitables?

La réponse est oui, la plupart du temps. Les statistiques démontrent que la SODEC et Téléfilm financent un pourcentage équivalent de projets de femmes et d'hommes déposés par les producteurs.⁷ Le très petit nombre de films de femmes à avoir été financés au début du siècle est équivalent au très petit nombre de ces projets déposés par les producteurs au guichet de la SODEC et de Téléfilm. Cette situation a perduré

² <https://realisatrices-equitables.com/wp-content/uploads/2016/01/Etude-place-realisatrices-financement-public-2002-2007.pdf> page 10

³ Idem pages 4 et 5

⁴ Women in film and television à Vancouver et Women in view à Toronto

⁵ <https://spgq.qc.ca/2022/01/prejuges-persistants-les-inegalites-au-coeur-du-systeme/>

⁶ Rapport annuel Téléfilm 2023 page 32. https://telefilm.ca/wp-content/uploads/2024/10/Telefilm_RA24.pdf

⁷ Bouton consultez nos statistiques : <https://stats.realisatrices-equitables.com/>

même quand un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes sortaient des écoles de production du cinéma, et que, toutes proportions gardées, une majorité de documentaires réalisés par des femmes à l'ONF étaient primés dans les festivals⁸.

Pourquoi si peu de projets déposés par les producteurs dans ce cas, particulièrement en long métrage fiction? Cela s'explique entre autres par un **biais inconscient** en faveur des projets réalisés par des hommes mettant en scène un personnage principal masculin.⁹ Une autre raison importante est la difficulté à intéresser un distributeur et un diffuseur à un projet réalisé par une femme¹⁰. Comme tout le monde, distributeurs et diffuseurs ont intégré ces biais inconscients. Or, un contrat de distribution est conditionnel au dépôt d'un projet au guichet de la SODEC ou de Téléfilm, ce qui referme encore l'entonnoir autour des réalisatrices. Les mesures de parité doivent donc particulièrement viser les producteurs, les distributeurs et les diffuseurs, car ce sont eux qui choisissent les projets à déposer aux institutions, et par extension, les films que nous verrons au Québec.

Qu'est-ce que ça change, une réalisatrice plutôt qu'un réalisateur?

Nous le savons, les personnages dans les médias sont des modèles. Ils influencent nos comportements que nous soyons adulte, adolescent ou enfant. Les ventes de la voiture qu'utilise James Bond augmentent dès la sortie du film¹¹. Les cours d'archerie sont devenus populaires chez les femmes suite à la série *Hunger Games*¹². L'UNESCO publiait récemment un article sur l'impact des images et du cinéma pour faire évoluer les idées vers la paix¹³. Quand une femme se trouve à la barre d'un film, l'un des effets positifs les plus importants est l'apparition à l'écran de personnages principaux féminins. Pour les seconds rôles, les réalisatrices mettent à l'écran autant d'hommes que de femmes. Les réalisateurs, eux, composent des distributions de personnages principaux masculins, où les femmes demeurent minoritaires, et restent confinées dans les stéréotypes (jeunes, minces, sexualisées)¹⁴. Et comme les réalisateurs ont été majoritairement choisis pour diriger les films et médias depuis le début du septième art, l'une des conséquences a été une absence navrante de personnages féminins positifs et actifs pour les filles et les femmes, reléguées dans le rôle de la femme objectivée, trophée, fantasmée. Elle a été très souvent l'unique personnage féminin du film à soutenir le héros au milieu d'une profusion de personnages masculins. Heureusement, nous constatons un changement dans la composition des personnages dans le long métrage fiction québécois ces

⁸ En 2018, 60 % des prix ont été remportés pour des œuvres signées par des réalisatrices ou des créatrices.
<https://espacemedia.onf.ca/comm/lonf-recoit-la-certification-parite-or-2018-de-lorganisme-la-gouvernance-au-feminin/>

⁹ <https://www.rts.ch/info/culture/cinema/12292271-les-femmes-ne-tiennent-quun-tiers-des-roles-au-cinema.html>

¹⁰ <https://realisatrices-equitables.com/wp-content/uploads/2016/01/Etude-encore-pionnieres-2011.pdf> Page 66

¹¹ <https://www.motorlegend.com/actualite-automobile/la-valeur-des-vehicules-ayant-figure-dans-un-james-bond-explose/23652.html>

¹² <https://www.journaldemontreal.com/2013/11/30/une-popularite-profitable-aux-clubs-de-tir-a-larc>

¹³ <https://www.unesco.org/fr/articles/faire-evoluer-les-idees-au-fil-des-images-le-cinema-au-service-de-leducation-la-paix>

¹⁴ <https://realisatrices-equitables.com/wp-content/uploads/2021/11/etude-qui-filme-qui-2021-faits-saillants.pdf>

dernières années, mais ce changement est presque entièrement dû à l'accès des réalisatrices québécoises aux moyens de production¹⁵.

Les personnes racisées et autochtones sont aujourd'hui un peu plus représentées qu'elles ne l'étaient. La grande majorité des personnages autochtones sur nos écrans québécois ont été créés par des réalisatrices et/ou scénaristes elles-mêmes autochtones, soit à hauteur de 79% dans les films de fiction du Québec de 2018 et 2019¹⁶.

En un mot, c'est dans les films des réalisatrices du Québec qu'on a pu voir de nouvelles histoires, avec de nouveaux points de vue, mettant à l'écran des personnages jusque-là peu exposés. Quand apparaît dans un film un héros ou une héroïne appartenant à la diversité, non seulement des aventures et des récits nouveaux jamais entendus ni vus jusqu'à maintenant stimulent la création de tous et toutes, mais en plus les préjugés s'estompent un peu plus facilement et la société québécoise évolue vers un meilleur "vivre ensemble".

L'écart entre le secteur public et l'industrie privée

Les mesures de parité ont donné des résultats spectaculaires et ont permis à de très nombreuses réalisatrices expérimentées ou émergentes de sortir de l'ombre. On pense, en 2024, à *Le dernier repas* de Maryse Legagneur ou à *Vampire humaniste cherche suicidaire consentant* d'Ariane Louis-Seize, ou encore aux réalisatrices nominées aux Oscars pour leur court métrage Meryam Joobier (*Ikhwène* 2020) et Marianne Farley (*Marguerite* 2019).

Cependant, l'industrie privée n'a pas suivi. On ne retrouve que 10% de réalisatrices ayant eu l'occasion de réaliser un film publicitaire¹⁷, le nombre de prix remis aux réalisatrices par l'Association des critiques de cinéma plafonne à 20% depuis les 50 dernières années¹⁸. Si les femmes scénaristes sont très bien représentées en télévision, très peu de réalisatrices arrivent à percer à la barre des séries ou à la Fabrique culturelle de Télé-Québec. La comparaison entre les secteurs public et privé nous oblige à convenir que sans mesure de parité: pas de parité. L'Unesco arrive à cette conclusion dans son rapport *Égalité des genres, patrimoine et créativité*¹⁹. Seuls les pays ayant appliqué des mesures de parité ont vu un réel progrès dans l'accès des femmes aux postes de création en culture.

¹⁵ Idem

¹⁶ <https://realisatrices-equitables.com/wp-content/uploads/2021/11/QuiFilmeQui-Rapport-Web.pdf> page 33

¹⁷ Au 7 novembre 2024, 94 réalisatrices avaient coché la case publicité sur les 930 membres de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec. Source ARRQ.

¹⁸ <http://aqcc.ca/prix-annuels/prix-aqcc-meilleur-film-quebecois/>

¹⁹ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000230304>

RÉPONSE À LA QUESTION 4 :

Favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus afin de les rendre accessibles pour tous les publics et écrans - Développer des mécanismes permettant une distribution judicieuse des œuvres sur tous les types d'écrans, qu'il s'agisse de cinéma, de télévision ou d'écrans connectés. Garantir aux Québécoises et aux Québécois un accès facile aux contenus audiovisuels produits ici et financés avec des fonds publics.

a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif?

1. Créer des **mesures incitatives** en faveur des femmes et des personnes de la diversité conditionnelles au financement gouvernemental reçu par les distributeurs et les diffuseurs québécois. Si les diffuseurs sont incités à rencontrer des objectifs de parité et de diversité, tout le milieu devra s'ajuster pour leur fournir les documents audiovisuels adéquats.
2. Appliquer la parité et la diversité **dans la composition des groupes de personnes responsables de la programmation** et de la diffusion des médias audiovisuels.
3. Rendre le **financement des festivals** conditionnel à un objectif de parité et de diversité dans la programmation des médias audiovisuels récents.

b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?

c. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

Piste de solution 1: Revamper Télé-Québec

Nous avons la chance de bénéficier d'une télévision nationale. Mais Télé-Québec aurait grand besoin d'un chantier d'idées dans le but de garder son public tout en attirant les plus jeunes générations. Télé-Québec pourrait s'inspirer de Tou.tv pour la fluidité de son interface, la limpidité intuitive de ses outils de visionnements, la facilité avec laquelle on consulte le catalogue de films et d'émissions, et l'esthétique moderne tout en restant sobre. Bien sûr, la zone de parité et de diversité devrait être un objectif constant et allant de soi lors de la programmation des émissions et films récents à Télé-Québec.

Piste de solution 2: La grande bibliothèque en VSD

La Grande bibliothèque (BAnQ) met à la disposition de ses usagers une remarquable abondance de livres numériques. Le système est simple, convivial et il a rencontré son public avec succès. Il reste cependant un pas à faire pour que la BAnQ devienne l'outil de diffusion public en visionnement sur demande de nos classiques du cinéma et de la télévision, à la manière de Kanopy aux ÉU²⁰. Il est inacceptable que seuls les abonnés d'Illico ou les clients d'Apple TV aient accès en visionnement sur demande à nos classiques québécois via la collection Éléphant. Éléphant, l'ONF et la Cinémathèque québécoise (qui fait migrer en numérique bon nombre de films et de médias québécois) devraient unir leurs forces pour rassembler nos classiques à la BAnQ. Un effort particulier devrait être déployé pour sortir des boules à mites le "matrimoine" des réalisatrices depuis 1967. Si *À tout prendre* de Claude Jutra et *Les bons débarras* de

²⁰ <https://www.kanopy.com/en>

Francis Mankiewicz sont reconnus comme des chefs-d'oeuvre, *Les filles du roy* d'Anne Claire Poirier ou *La cuisine rouge* de Paule Baillargeon méritent la même appellation dans les manuels scolaires, le corpus de films à voir dans les écoles et dans les listes officielles de la critique et des cinéphiles. Pour donner une idée claire et véridique de leur société aux québécoises et aux québécois, les films des réalisatrices doivent retrouver leur place parmi les jalons qui définissent l'histoire du Québec.

Piste de solution 3: multiplier les cinémas de quartiers et des parcs

Le succès du cinéma Beaubien est un exemple à suivre. Sa réussite depuis plusieurs décennies est fort probablement due à sa proximité avec son public, au plaisir de rester dans son quartier pour se rendre au cinéma à pied ou à vélo - sans subir les transports en commun sporadiques, le trafic, et la quête plus qu'improbable d'un stationnement. Le succès des "cinémas sous les étoiles" dans les parcs des villes et de certains villages est tout aussi remarquable, probablement pour les mêmes raisons: on s'y rend à pied ou à vélo²¹. La décision d'aller voir un film devient très facile à prendre car elle réunit trois plaisirs: bouger, socialiser, et s'instruire/se divertir. Encourager les plus petites structures de diffusion publique et mieux les développer en région ainsi que dans les communautés des premières nations nous apparaît vraiment la voie de l'avenir. Les efforts de médiation culturelle des dernières années nous indiquent ce chemin. Des objectifs de parité et de diversité pour présenter les films devraient ici aussi être appliqués.

RÉPONSE À LA QUESTION 6 :

Stimuler l'exportation et favoriser le rayonnement des contenus et des talents québécois sur les marchés internationaux - Développer une expertise afin que des œuvres, formats et propriétés intellectuelles québécoises se démarquent et se vendent davantage à l'international.

a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

Intégrer dans tous les **accords de coproduction ou de diffusion avec les plateformes américaines** une obligation de parité et de diversité pour les réalisatrices et les scénaristes québécoises.

c. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

Le plus alarmant en ce qui concerne l'avenir d'une culture audiovisuelle riche et diversifiée reste les plateformes de visionnement sur demande des géants américains. En 2023, sur 46 films entièrement produits par Netflix, on retrouve 14 réalisatrices, soit 30%²². Treize de ces cinéastes tous genres confondus sont racisés, soit presque le même

²¹ <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/dessine-moi-un-ete/segments/chronique/32913/cinema-plein-air-belle-etoile-parc-films>

²² <https://www.phonandroid.com/netflix-voici-la-liste-complete-des-films-originaux-qui-sortiront-en-2023.html>

nombre que les femmes. On retrouve seulement trois réalisatrices racisées. Ce sont les personnes les plus discriminées.

En ce qui concerne les long-métrages fiction canadiens sur Netflix (coproductions avec Netflix et licences de diffusion), en date du 7 novembre 2024, on comptait 46 films sur leur plateforme. Cinq de ces films sont signés par des personnes racisées (11%), soit davantage que les femmes, qui ont réalisé ou co-réalisé 3,66 films (8%). On y retrouve une seule réalisatrice d'origine indienne, Nisha Pahuja avec le documentaire *To kill a tiger* (2022).²³ On est très loin de la zone de parité qui se situe entre 40% et 60%. Rappelons qu'un objectif de parité a été mis en place par les institutions québécoises et canadiennes qui financent le cinéma depuis 2016.

Ces données décevantes comportent un paradoxe: nous n'avons jamais vu autant de films diffusés par Netflix (ou par les autres plateformes) montrant à l'écran des personnages féminins et/ou issus de groupes sous-représentés. L'utilisation des femmes et des communautés marginalisées comme têtes d'affiche représente un progrès de surface, mais dévie ironiquement l'attention du vrai problème de l'accès à la réalisation.

Si l'avenir de la production cinématographique et télévisuelle doit passer en partie par les plateformes américaines, il serait important de faire respecter l'approche égalitaire du Québec par des ententes de coproduction conditionnelles à l'atteinte d'une zone de parité en réalisation et en scénarisation. La parité est une valeur qui définit notre identité nationale. Et, si les efforts se poursuivent, l'inclusion en fera un jour aussi partie, afin de représenter toutes les voix qui constituent la richesse du Québec d'aujourd'hui.

REMERCIEMENTS

Réalisatrices Équitables tient à remercier le Ministre de la culture et des communications Mathieu Lacombe ainsi que les membres du groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel de nous avoir offert cet espace pour exprimer les demandes des réalisatrices du Québec.

²³ <https://www.netflix.com/browse/genre/107519>

Réalisatrices Équitables

...est fondé en 2007, compte 350 membres ainsi qu'un réseau de 1500 sympathisant-es. RÉ travaille en collaboration avec des organismes similaires au Canada et dans le monde pour atteindre l'égalité dans le domaine de la réalisation au Québec et faire en sorte que les fonds publics destinés au cinéma, à la télévision et aux nouveaux médias soient accordés de façon équitable. RÉ aspire à ce qu'une place plus juste soit accordée aux préoccupations, à la vision du monde et à l'imaginaire des réalisatrices sur tous nos écrans, et sensibilise le milieu des arts médiatiques à diversifier les personnages féminins comme masculins pour s'éloigner des stéréotypes.

Le fonctionnement de RÉ est possible grâce à ses nombreuses bénévoles, au support logistique de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec - **ARRQ**, au support financier au fonctionnement par Le Conseil des arts et des lettres du Québec - **CALQ** et le Conseil des arts de Montréal - **CAM**. RÉ reçoit des aides ponctuelles de la **SODEC** et de **Téléfilm Canada**.

Pour en savoir plus :

Site de Réalisatrices Équitables

<https://realisatrices-equitables.com/>

Les statistiques récentes sur la part des réalisatrices dans les institutions

<https://stats.realisatrices-equitables.com/>

Toutes les publications et études de Réalisatrices Équitables

<https://realisatrices-equitables.com/publications/>

Répertoire des réalisatrices du Québec DAMES DES VUES

<https://realisatrices-equitables.com/dames-des-vues/>

Crédits :

Rédaction: Isabelle Hayeur

Avec la collaboration : de Ginger Le Pêcheur et Geneviève Albert

Révision : Lucette Lupien et Nicole Giguère